

Licence Musicologie Chorale

Responsables	Descriptions	Informations
Serge ANTUNES serge.ANTUNES@univ-amu.fr	Code : HMS420A	Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)
Philippe FRANCESCHI philippe.FRANCESCHI@univ-amu.fr	Nature :	Nombre de crédits :
Mayelin PEREZ HERNANDEZ mayelin.PEREZ-HERNANDEZ@univ-amu.fr	Domaines : Arts, Lettres, Langues	

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures - en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral - du déchiffrage / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux. Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cette unité d'enseignement comporte 2 modules d'enseignements : un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la dernière semaine d'enseignement (24 heures), et une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 10 heures
- Travaux dirigés: 10 heures

CODES APOGÉE

- HMS420A [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 29/08/2024